



**La parole du Rav**

**Rav Yehiel Brand**

**Le choix de Rivka**

Pour réussir la mission que son maître, le patriarche Avraham, lui avait confiée - à savoir trouver une épouse pour Its'hak - Eliezer n'agit pas comme on le fait habituellement. En général, on se renseigne bien, on observe sérieusement la jeune fille, on vérifie son comportement. Lui, au contraire, se contente d'un pari audacieux avec D-ieu. Il Lui demande d'agir selon le signe qu'il fixe : « Que la jeune fille à laquelle je dirai : Penche ta cruche, je te prie, pour que je boive, et qui répondra : Bois, et je donnerai aussi à boire à tes chameaux, soit celle que Tu as destinée à ton serviteur Its'hak »<sup>[1]</sup>.

Et lorsque la scène se déroule exactement comme il l'avait imaginée, Eliezer y voit aussitôt une preuve. Il est tellement sûr que grâce au mérite d'Avraham il réussira, qu'il ne cherche même pas à connaître l'identité de la fille avant de lui offrir les bracelets<sup>[2]</sup>. En fait, Avraham lui avait promis une aide particulièrement généreuse pour réussir sa mission : « D-ieu... Lui-même enverra Son ange devant toi, et c'est de là que tu prendras une femme pour mon fils »<sup>[3]</sup>. Or le comportement d'Eliezer est en principe problématique : il est interdit d'agir de la sorte. La Torah l'interdit par le verset « lo tenachou »<sup>[4]</sup>. L'homme ne peut exiger d'Hachem qu'il lui révèle Sa volonté par un signe de ce genre<sup>[5]</sup>. Pourquoi donc Eliezer agit-il ainsi ?

En réalité, lorsque Avraham lui demanda d'aller à 'Haran chercher une fille issue de sa famille, Eliezer interrogea son maître : « Oulaï - peut-être - la femme ne voudra-t-elle pas me suivre dans ce pays ; devrai-je mener ton fils dans le pays d'où tu es sorti ? »<sup>[6]</sup>. Le mot *oulaï* est écrit sans vav, de manière à pouvoir se lire *elaï* - vers moi. En effet, Eliezer avait lui-même une fille, qu'il aurait ardemment souhaité voir épouser Its'hak ! Quel honneur pour lui - le simple serviteur de la famille maudite de Kénaan - pour devenir le beau-père de l'homme et de la famille le plus béni de l'humanité ? Il espérait alors que la jeune fille de la famille d'Avraham refuserait de venir, et qu'au final Its'hak épouserait sa propre fille. Mais Avraham repoussa cette idée<sup>[7]</sup>.

Eliezer devait ensuite dire à la famille : « Maintenant, si vous voulez user de bienveillance et de fidélité envers mon maître, déclarez-le-moi ; sinon, déclarez-le-moi, et je me tournerai à droite ou à gauche »<sup>[8]</sup>. Avraham signifiait par là : « Je choisirai pour Its'hak une fille chez Ichmaël ou chez Lot »<sup>[9]</sup>. Eliezer se trouva donc dans un dilemme terrible : d'un côté, il

désirait accomplir pleinement la volonté de son maître et marier Its'hak conformément à ses instructions ; mais de l'autre, il espérait le voir épouser sa propre fille. Il craignit alors que, s'il examinait lui-même les qualités de Rivka, sa subjectivité le pousserait à remarquer des défauts chez elle, afin de garder l'espoir qu'Avraham finirait par changer d'avis. Pour court-circuiter tout intérêt personnel, il décida de ne pas analyser la jeune fille par lui-même. Il plaça la décision entièrement entre les mains de D-ieu, en fixant un signe précis. C'est là une grandeur extraordinaire de sa part, fruit de l'éducation parfaite qu'il avait reçue du Patriarche. C'est pourquoi nos Sages disent : « Les propos des serviteurs des Patriarches sont plus beaux (plus instructifs) que les paroles de Torah des enfants (le peuple juif) ; pour les lois, la Torah se contente parfois de quelques mots, mais l'histoire d'Eliezer est rapportée avec abondance de détails »<sup>[10]</sup>.

Le judaïsme n'a pas commencé avec Moché et la Torah qu'il nous a transmise. Il est précédé par l'histoire des Patriarches. Ils ne nous ont pas légué les lois de la Torah ! Mais ils ont préparé notre capacité à les recevoir grâce à leur immense travail de perfectionnement moral. Le bon caractère précède les lois<sup>[11]</sup>. « 26 générations, le "Dérékh-Eretz" - le comportement moral, a précédé la Torah<sup>[12]</sup>, comme il dit : « pour respecter "et Dérékh Etz-Hahaïm" »<sup>[13]</sup> ; Dérékh : c'est le Dérékh-Eretz, Etz-Hahaïm : c'est la Torah »<sup>[14]</sup>.

Par exemple : la Torah n'interdit pas explicitement la paresse, mais elle répète plusieurs fois comment Avraham ou Rivka couraient pour accueillir et servir même des inconnus. Elle rapporte la parfaite honnêteté de Yaacov dans le service qu'il rendit à son beau-père Lavan<sup>[15]</sup>, et d'infinis nombreux enseignements. « Et c'est à tes pères seulement que l'Éternel s'est attaché pour les aimer ; et après eux, c'est leur postérité, vous, qu'Il a choisis parmi tous les peuples »<sup>[16]</sup>. Si nous avons été choisis par D-ieu, c'est grâce à nos ancêtres, les Patriarches et les Matriarches, aimés d'Hachem pour la perfection de leur dévouement et la pureté de leur caractère.

[1] Béréchit 24,14. [2] Beréchit rabba, 60, 6 ; Rachi, 24, 23.

[3] Béréchit, 24, 7. [4] Vayikra 19,26.

[5] Houlin 95b ; Rambam, Avodat Kohavim 11,4.

[6] Béréchit 24,39. [7] Béréchit Rabba 59,9 ; Rachi 24,39.

[8] Béréchit 24,49. [9] Béréchit Rabba 60,9 ; Rachi 24,49.

[10] Béréchit Rabba 60,8 ; Rachi 24,42.

[11] Chaare Kedoucha du Rav 'Haïm Vital.

[12] Depuis Adam jusqu'à Moché il y a 26 générations.

[13] Béréchit, 3,24.

[14] Vayikra Rabba, 9,3 ; voir aussi Tana deBé Elyahou, 1.

[15] Béréchit 31,36-42. [16] Dévarim 10,15.



**Pour aller plus loin**

**Yaacov Guetta**

**1)** Il est écrit (25,19) : « Vèèlè toldote Yits'hak ben Avraham, Avraham holid ète Yits'hak. ». Dans la mesure où le début de ce verset déclare que Yits'hak est le fils d'Avraham, pourquoi est-il nécessaire d'ajouter après : Avraham engendra Yits'hak ?!

**2)** Il est écrit : (25,21) « Vayéètar Yits'hak lhachem lénokha'h ichto, ki àkara hi. ». Dans quelle posture Yits'hak supplia-t-il Hachem, afin que sa femme puisse avoir un enfant de lui ?

**3)** Il est écrit (25,21) : « Vayéàtère lo Hachem, vatahar Rivka ichto. ». Et Rachi de commenter l'expression « Vayéàtère lo » : « Lo vélo la ». Quelle interprétation originale, l'un de nos Sages donne-t-il à l'expression : « Lo vélo la » ?

**4)** Il est écrit (25,22) : « Vayitrotsetsou habanim békirba ». Pour quelle raison Yaacov et Éssav se heurtaient-ils dans le ventre de leur mère ?

**5)** Il est écrit (25,27-28) : « Iche yodéà tsaïd"... "ki tsaïd bépiv. ». De quelle manière Essav chassait-il ?

**6)** Qu'est-ce que Yaacov donna à Essav, pour que ce dernier accepte de lui céder son droit d'aïnesse ?



**Résumé de la Paracha**

- La Torah nous raconte l'étrange grossesse de Rivka avec des sentiments paradoxaux, elle fut rassurée par Chem. Elle a des jumeaux. Ce sont les premiers déclarés dans la Torah.
- Agé de 15 ans, Essav entreprend un chemin dont il ne peut se sortir. Hachem prend 5 ans de la vie d'Avraham pour lui éviter de voir son petit-fils devenir racha. Essav vend son droit d'aïnesse.
- La famine arrive en terre de Kénaan, Its'hak déménage à Guérar. Il grandit considérablement. Ses voisins le jalourent. Ils le renvoient et il s'installe à Béer Chéva.
- Ils viennent rendre visite à Its'hak et font une alliance avec lui, pour s'assurer qu'il ne leur fera aucun mal, de la même

manière qu'eux l'ont toujours respecté.

- Essav se marie à 40 ans. 20 ans de fumée de avoda zara (dans sa maison) plus tard, Its'hak perdra la vue, pour que Yaacov puisse prendre les bérakhot (Tan'houma).
- Its'hak demande à Essav d'aller chasser et de lui préparer un bon repas, afin qu'il puisse le bénir. Rivka prévient Yaacov et il alla chercher deux chevreaux du troupeau. De là l'expression : "Qui va à la chasse, perd sa place". Yaacov apporte le repas à son père, il le bénit, pendant que l'ange se joue d'Essav.
- Essav perd les bénédictions et en voudra à Yaacov à jamais, de l'avoir "talonné" par deux fois.
- Essav se marie avec la fille d'Ichmaël. Yaacov prend la route pour aller chez Lavan, à la demande de ses parents.

**Shalsheletnews.com**

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	16 : 02	17 : 16
Paris	16 : 45	17 : 55
Marseille	16 : 51	17 : 55
Lyon	16 : 46	17 : 52
Strasbourg	16 : 25	17 : 34



## Peut-on faire Min'ha après la Chekia ?

Lemoche 7,18 ot 13].

**On recommandera alors de faire le Tnaï suivant auparavant:**

- Selon certaines autorités on ne pourra plus prier Min'ha après la Chekia ainsi qu'il en ressort de Zva'him 56a (à savoir que le sang du Korban Tamid devenait impropre pour la Zrika dès la Chekia) et de Brakhot 29b (qu'en Israël on maudissait ceux qui priaient (Min'ha) au moment du coucher du soleil) [Maharam Alachkar 96 au nom de Rav N'Gaon (et la Michna Brakhot 26a indiquant "Ad Haerev" fait référence à la Chekia, Chout Hageonim 51; Rambam Tefila 3,4 (selon la plupart des Aharonime); Talmid Rabenou Yona; Michna Beroura 233,4/Chaar Hatsiyoun ot 10 que selon les Gueonimes qui définissent le jour à partir du Nets à la Chekia (avis le plus communément admis), on ne pourra plus prier Min'ha après la Chekia; Or'hot Rabbenou 3 p.225 au nom du 'Hazon Ich; Yis'hak Yeranen 3,9]

- D'autres sont d'avis qu'on pourra prier Min'ha au cours de Ben Hachemachot (du fait que l'on suppose qu'il y a lieu de se montrer plus souple pour la Tefila [Rachi; Raavda; Raaviya; Raa; Or'hot 'Hayim; Tachbets; Maharik 171; Chaagat Arie 17 (Voir cependant le Chaar Hatsiyoun 233,18); Rav Pelaim 2,19; Caf Ha'hayim 233,5; Yebia Omer 7,34 qu'ainsi il en ressort du Ch.Aroukh qui écrit jusqu'à la nuit (Voir toutefois le Michna Beroura 233,14)]

**En pratique, il faudra a priori se montrer extrêmement prudent de manière à finir Min'ha avant la Chekia. A posteriori il sera toléré de faire Min'ha au cours de la période de Ben Hachemachot.** [Voir Tefila

- Si Ben Hachemachot est considéré comme étant le jour, alors la Amida que je m'apprête à faire sera celle de Min'ha.

- Si Ben Hachemachot est considéré comme étant la nuit, alors la Amida que je m'apprête à faire sera celle de Arvit et la seconde (censée être celle de Arvit) sera alors la Tefila de rattrapage de Min'ha. [Beour Halakha 233,1; Or Létsion 2 perek 15,4. Dans le cas où l'on n'enchaînera pas Arvit immédiatement, il sera alors recommandé de faire un Tnaï Nedava en plus du Tachloun avant Arvit (Voir Michna Beroura 108,15)]

**Enfin, il convient de préciser qu'il faudra a priori réciter intégralement les Ta'hanounes avant la Chekia.**

A posteriori, on pourra réciter les Ta'hanounime ainsi que pour la Nefilat Apayim [Ye'havé Daat 6,7; Or Létsion 1,20]. Mais d'autres se montrent plus rigoureux pour la Nefilat Apayime [Ben ich Hai ki tissa ot 14; Caf Ha'hayime 131,51; Berit Kehouna Maarekhet 40 ot 4; Mekor Néeman 1,337. Aussi en Afrique du Nord, la plupart des communautés omettait la Nefilat Apayim peu avant la Chekia ou même à partir du Plag [Voir Alé Hadass 5,4. Cela est dû en réalité qu'on réalisait la Nefilat Apayim comme il se doit et que l'on craignait de dépasser la Chekia ou que le plag soit déjà considéré comme étant la nuit (Voir Or Torah Tichri 5746)].

**La semaine prochaine nous verrons Bzh s'il est préférable de prier Min'ha seul avant la Chekia ou bien avec Minyan mais après la Chekia .**



1) Le "Pirkei dérabbi Eliézer" enseigne qu'après qu'Avraham fit la ché'hita de Yits'hak, il brûla entièrement ce dernier (tel un korbane ôla) et déposa ses cendres sur le mizbéa'h. Dieu fit alors tomber sur ces cendres une rosée, qui ressuscita miraculeusement Yits'hak. Ceci dit, le premier verset de Toldot pourrait être alors interprété ainsi : « Et voici les descendants de Yits'hak, fils d'Avraham », ou, plus précisément : "Et voici celui qui est sorti comme étant la noble et véritable "Tolda", le valeureux "Descendant" de Yits'hak! (en l'occurrence: Yaacov). En effet, on constate que le mot Toldot est écrit ici au singulier (sans vav à la fin) : "Toldate". Ce terme traduit "la nature supérieure" qui transcenda Yits'hak après sa résurrection ! « Avraham engendra Yits'hak », expression faisant référence à la nature de Yits'hak (né de Avraham et de Sarah) avant l'épisode de la 'Akéda. Ainsi, Yaakov est né "dafka" d'un Yits'hak ayant été ressuscité miraculeusement, après s'être sanctifié et élevé considérablement à travers l'épreuve de la Akéda ! Remez Ladavar : Hachem dit à Yaacov (28-13) : « Ani Hachem, Elohé Avraham avikha, véélohé Yits'hak ! ». Il n'est pas dit ici : « Véélohé Yits'hak avikha », car ce verset fait référence au Yits'hak d'avant l'épreuve de la Akéda, qui n'avait pas encore atteint le niveau spirituel lui permettant d'avoir le mérite de mettre au monde (et de devenir donc plus tard le père de) Yaakov.

Source : Sefer "Lev Sim'ha" du Rav Sim'ha Bunem Alter de Gour.

2) Il plaça (et lia) ses mains derrière son dos, adoptant ainsi la même posture qu'il avait lors de la 'Akéda, ceci afin de mettre en exergue devant Dieu, le mérite de sa "messiroute Néfech" lors de cette très grande épreuve.

Source : "Pirouch Kadmone" dans le Ma'hzor "Kol bo", sur un Piyoute de la Téfila du matin de Roch Hachana, Rokéa'h.

3) À l'instar du Sanhédrin terrestre, composé de 71 membres, il existe également dans les cieux, un Beit Din céleste formé de 71 anges! Or, pour qu'une bénédiction ou un décret positif puisse descendre des mondes supérieurs, il faut que la majorité des Anges du tribunal céleste y soit favorable. Nos Sages

expliquent alors, qu'une partie du Tribunal céleste n'était pas d'accord pour que Rivka tombe enceinte, car Essav l'impie allait naître de cette grossesse. Cependant, malgré cela, la majorité (36 sur les 71) des Anges furent favorables à cette grossesse de Rivka, car Yaakov le Tsadik (ancêtre du Klal Israël) sortirait lui aussi de Rivka. Remez Ladavar : « Vayéâtère lo » : «Hachem exauça les prières de Yits'hak», car la majorité du Beit Din céleste, c'est-à-dire : "lamed- vav" (lo) Malakhim, soit 36 anges sur 71, approuvèrent la grossesse de Rivka ; « vélo la » : "Et non les "lamed-hé" (la) Malakhim, soit les 35 Anges sur les 71, qui s'opposèrent à cela. Source : Sefer "Nitsotssei Orote" de l'Admour Miskalia, s'appuyant sur le Sefer "Bérite Kehounate Olame", Maamar "Eilo chel Yits'hak")

4) Parce que les cheveux d'Essav (appelé "Iche saïr", "homme velu") étaient si longs, qu'ils incommodaient grandement Yaakov. Ils s'enroulaient en effet autour de lui et le piquaient, si bien que ce dernier roulait et bougeait beaucoup dans le ventre de sa mère, cherchant à se défaire de l'emprise de ces cheveux qui compromettaient sa vie et sa croissance (et ce, malgré le fait que Essav et Yaakov demeuraient, selon l'opinion d'un de nos Sages, dans un placenta différent). Source : Sefer "Toldot Yits'hak" du Rav Yits'hak Karo, "Tour" àl hatorah.

5) Il émettait habilement avec sa bouche des murmures imitant le chant des oiseaux et le langage des animaux des champs ! Ainsi, les bêtes et les volatiles, attirés par ces sons, s'approchaient de lui, si bien qu'il pouvait alors les capturer très facilement. Source : "Tour" àl hatorah.

6) Une épée sur laquelle était gravé le "Chem Haméforach". En effet, Yaacov reçut cette épée de son père Yits'hak, qui lui-même obtint d'Avraham. Or, Essav tenait beaucoup à cette épée, lui permettant entre autres de vaincre des hommes tels que Nimrod ! Le pain et le plat de lentilles ne furent donc donnés à Essav que pour sceller cette transaction (la vente de la "Békhora").

Source : Sefer "Imrei Noâme" des "Baàle Hatossefot", rapporté par le 'Hida ("Pénei David", Vayé'hi, ote 14).



## La Question

G. N.

Dans la paracha de la semaine, nous sont racontées les prémices de la rivalité millénaire entre Essav et Yaakov, affrontements qui commencent avant même la naissance des protagonistes. Toutefois, il y a lieu de s'interroger : pour quelle raison un tel antagonisme s'incarne-t-il spécifiquement entre deux êtres si semblables, des frères, jumeaux qui plus est ? De plus, bien qu'à la naissance leurs apparences soient radicalement différentes, lors de l'événement qui constituera le déclencheur de l'apogée de la détestation d'Essav, après s'être fait spolieur ses bénédictions, Yaakov prit le soin de revêtir les habits et l'apparence d'Essav.

Afin d'apporter un élément de réponse, il est intéressant de nous pencher sur les sacrifices de Yom Kippour. En effet, ce jour-là étaient apportés deux boucs (seirim en hébreu) : un pour Hachem et l'autre pour Azazel.

Ces deux boucs, ayant des destinées très différentes, avaient pourtant la particularité d'être totalement similaires, par la taille,

la couleur, l'aspect, la valeur, et même jusqu'à avoir été achetés le même jour.

Le message qui en découlait était que ce n'est pas la fatalité de l'apparence ou de l'origine qui définit notre destinée, mais bel et bien ce à quoi nous nous consacrons. De même, Yaakov et Essav (qui va s'installer à Seïr) viennent également de la même matrice et se développent depuis exactement le même environnement. Ils auraient dû, de par leur différence, n'être que les deux faces d'une même pièce. Et finalement, l'un décidera d'abandonner son rôle et finira par représenter les forces du mal, tandis que l'autre revêtira également les habits de son frère pour donner naissance et incarner Israël.

Ces similitudes originelles sont en mesure d'expliquer la détestation extrême que voue Essav à Yaakov. En effet, ayant eu les mêmes données de départ, la réussite de Yaakov ôte toute hypothèse de circonstances atténuantes qu'on aurait pu attribuer à Essav quant à l'échec de l'incarnation de sa mission, et en cela provoque une haine liée à cette remise en question difficilement supportable.

## Abonnement postal

Il est possible de recevoir chaque semaine votre feuillet par courrier. La participation aux frais d'envoi est de 65€/an.





# Vécu de l'intérieur : Chemouel

## Moché Uzan

Précédemment dans Chemouel, David propose à Chaoul de combattre Goliat. On le décourage rapidement, mais il est catégorique, on ne laisse pas un homme, peu importe son envergure, insulter et maudire le peuple juif...

Goliat a humilié le peuple juif pendant 40 jours et personne n'osa se présenter face à lui pour le combattre. « Ce mérite » est dû aux 40 pas marchés par son ancêtre Orpa, lorsqu'elle a accompagné sa belle-mère Naomi. (Rout Rabba 2,20) Une fois les 40 jours révolus, le mérite disparaît et David se présente devant lui.

Alors que David n'est armé que d'un bâton, d'une fronde et de 5 pierres, Goliat porte une armure complète. Il est même accompagné d'un écuyer qui lui porte son bouclier.

Le géant voit David se présenter à lui, il est jeune, petit, et n'a rien d'un soldat. Il le dénigre immédiatement. « Me prends-tu pour un chien, pour te battre contre moi avec des bâtons » !? Puis, il blasphéma ! « Viens vers moi, que je donne ta chair en nourriture aux oiseaux et animaux » !

C'est là que David lui dira avec un aplomb extraordinaire : « Toi tu viens me combattre avec une épée et une lance alors que moi, je me présente devant toi par le nom d'Hachem le D. des troupes du peuple juif que tu as blasphémé. Aujourd'hui, Hachem va me donner la victoire sur toi, je te retirerai ta tête... Ainsi, toute la terre saura qu'il existe un D. pour le peuple juif. Aussi, toute l'assemblée présente saura que ce

n'est pas parce qu'on détient des armes qu'Hachem nous sauve, car la guerre Lui appartient et Il décide du vainqueur » !

Les deux combattants se rapprochent dangereusement, David choisit une pierre, qu'il catapulte par le biais de sa fronde et tape directement le front de son ennemi. Elle entre dans son front et l'homme tombe face contre terre.

Il aurait normalement dû tomber sur le dos, pourquoi est-il tombé sur le ventre ?

- Afin que David ne soit pas obligé de marcher 3 mètres supplémentaires pour l'achever.
- Il avait un collier qui lui tombait sur le cœur avec son dieu dagone inscrit dessus.
- La bouche qui a blasphémé devait être enfouie dans la terre. (Vayikra Rabba 10,7)

Il est intéressant de noter que les habits du Cohen Gadol réparaient des fautes spécifiques, le chapeau (mitsnéfet) réparait la faute de la gaava, le tsits réparait d'après un avis, l'effronterie et d'après un autre, le blasphème. Ainsi, la pierre qui a frappé Goliat a tapé son front, car il s'est comporté tel un effronté, un orgueilleux et a de plus blasphémé.

David récupère l'épée de Goliat et l'achève. Les juifs se vengent des pélichtim, les poursuivent, pillent leurs biens et reprennent la main sur leur ennemi juré.

*Nous verrons la semaine prochaine, comment cette victoire de David est accueillie par les juifs mais surtout dans le palais royal.*



# La Michna

## Yéhezkel Elkoubi

### Massekhet YOMA

Un nom énigmatique... en araméen. La 5<sup>ème</sup> massekhet du seder MO'ED nous parle du grand "Jour", c'est bien sûr le jour de Kippour.

Bien que Rabbi ait mis par écrit la Michna plus de 100 ans après le 'hourban du Beth Hamikdach, certaines massekhetot, qui parlent principalement du service au Beth Hamikdach ou des korbanot, sont écrites "au présent" et pas comme quelque chose de "passé". Massekhet Yoma en fait partie. On peut supposer que les Tanaïm souhaitent une délivrance rapide et un retour de la 'avoda au Beth Hamikdach...

La Michna commence donc chronologiquement, "chiv'at yamim kodem yom akippourim..." [1, 1] 7 jours avant Yom Kippour, on faisait venir le Cohen gadol au Beth Hamikdach, pour "réviser" et s'entraîner à la 'avoda de Kippour... [chap 1].

Ensuite la Michna nous décrit la 'avoda, en commençant par la téroumat hadéchen (prélèvement de cendre du mizbea'h le matin) [1, 8], puis le korban tamid, le moussaf, les korbanot spécifiques de Kippour... Une des 'avodot les plus connues

est le "tirage au sort", entre 2 boucs, pour en désigner un korban et un... "bouc émissaire" (sair hamichtalea'h). [Chap 4 et 6].

Un moment crucial de la 'avoda est l'entrée du Cohen dans le Kodech hakodachim [chap 5], occasion unique dans l'année, pour y apporter de la kétoret [encens], et la faire brûler sur une pelletée de braises... [5, 1]. Et pour asperger du sang des korbanot [5, 3/4]

Le Cohen portait alors, des vêtements blancs, en lin précieux [3, 7], symbole de pureté. Et il faisait un yom tov (sim'hat cohen) pour ses proches directement après kippour lorsqu'il sortait en paix du Kodech hakodachim [7,4].

Le Cohen gadol faisait également une lecture de la Torah [chap. 7].

La Michna détaille au passage la 'avoda régulière et la compare à celle de kippour [chap. 2, pour les tirages au sort et chap. 4]

Le dernier perek est le seul qui soit vraiment actuel car il traite des halakhot qui concernent tout le monde à Kippour, comme le jeûne et la Techouva [chap. 8].

*La massekhet Yoma compte 8 perakim pour 81 michnayot. Une guemara Bavlit de 87 dapim, un Yerouchalmi [42 dapim], et une Tossefta [4 perakim].*



## Réponses

N°457 Hayé Sarah

### Enigmes

1) **Donnez une Brakha qui ne peut être faite que par une femme.** שְׁעֵשְׂנִי כִרְצוֹנוֹ

### Rébus :

A / Bras / Âme / Zac / Haine / Baba / Ya / Mime

2) **Je voyage sans jamais bouger, je traverse les murs sans les toucher, je porte des secrets, parfois des mensonges. Et je disparaîs souvent avant d'être attrapée. Qui suis-je ?** C'est une rumeur — elle voyage sans corps, traverse les murs (paroles / on-dit), transporte secrets et mensonges, et s'évanouit souvent avant qu'on puisse l'attraper.

### Echecs :

C4- F7 / E8 - D8  
G5 - E6



## Une lettre – Un mot

Je vis un dégoût de ma vie. ' \_\_\_\_\_

Pourquoi perdrai-je mes 2 fils ? ל \_\_\_\_\_

Deux fois. ם \_\_\_\_\_

Qui sort du raisin. ש \_\_\_\_\_

Préférés ou propres. ת \_\_\_\_\_



### Trouveriez-vous les mots de la paracha avec ces définitions ?

Expression disant d'un homme qu'il étudie la Torah « assis... » \_\_\_\_\_ א

Prénom d'une femme d'Essav. \_\_\_\_\_ ב

Dominant sur tes frères. \_\_\_\_\_ ג

Il regrette ta fraternité. \_\_\_\_\_ ד

100 portes. \_\_\_\_\_ ט

Tu aurais fait porter sur nous « une faute » \_\_\_\_\_ א

D'où on puise l'eau \_\_\_\_\_ ב

Rivka a placé de la peau dessus. \_\_\_\_\_ ז

Il a senti l'odeur de ses habits \_\_\_\_\_ ח

Des jumeaux \_\_\_\_\_ ט



## Enigmes

1) Quelle acquisition peut être faite en un instant ?

2) Un coffre-fort possède 5 serrures alignées, numérotées de 1 à 5. Chaque serrure est soit ouverte (O), soit fermée (F). Pour ouvrir le coffre, exactement 3 serrures doivent être ouvertes, et les 2 autres fermées. Tu as le droit de toucher une seule serrure à la fois, et quand tu touches une serrure : Elle inverse son état (O → F, F → O), ET elle inverse aussi les deux serrures voisines (si elles existent).

Exemple : Si tu touches la serrure 3, alors les serrures 2, 3 et 4 changent d'état. Tu ne connais pas l'état initial des 5 serrures. Tu peux effectuer jusqu'à 5 actions (toucher jusqu'à 5 serrures, dans l'ordre que tu veux). Après tes actions, le coffre doit s'ouvrir (exactement 3 ouvertes), peu importe l'état de départ. Quelle est la séquence exacte de touches (quelles serrures, dans quel ordre) qui garantit l'ouverture du coffre en ≤ 5 coups ?



3) Trouve dans la Paracha le nom d'une terre qui est aussi le nom d'un ruisseau.



## Echecs

Les blancs font mat en 2 coups



## Rébus





## La force d'une parabole

Jérémy Uzan

Après quelques péripéties, Yaacov obtient la berakha de Itshak. Ce dernier le convoque ensuite pour lui dire d'aller chez Bétouel pour trouver une épouse. Il le bénit de nouveau en lui souhaitant "la Berakha de Avraham". Le Midrach nous explique que cette bénédiction est la berakha de la Galout.

Mais quelle est donc cette fameuse "berakha d'Avraham" ? Que peut donc recevoir Yaacov de plus après avoir obtenu la berakha de "Véïtene lekha..." ?

La Maguid de Douvna nous l'explique par une parabole.

*Un homme sage, versé dans la Torah et venant d'une famille réputée est une fois confronté à des difficultés financières qui l'obligent à aller solliciter de l'aide auprès de donateurs en dehors de sa ville. Pour appuyer sa démarche, il se tourne vers les notables de sa ville qui lui rédigent des lettres de recommandations attestant de ses qualités et de l'urgence de la situation. Des années passent et sa situation s'améliore nettement. Les voyages à l'étranger ne sont plus qu'un vieux souvenir pour cet homme qui a retrouvé une stabilité financière. Un jour, il convoque ses enfants et leur annonce de quelle manière il compte partager ses biens entre eux le jour venu. Il retrouve à cette occasion les*

*nombreuses lettres qu'on lui avait écrites et demande qui souhaiterait les obtenir. Les enfants se regardent et n'ont aucune envie d'imaginer un jour en avoir besoin. Un des enfants par contre se lève et dit : "Si cela ne diminue en rien ma part, je veux bien les prendre. Car même si je ne souhaite pas les utiliser, qui sait ce que l'avenir nous réserve ?"*

Hachem peut se comporter de 2 manières avec Ses enfants. Soit de manière miraculeuse comme durant les années dans le désert, soit de manière plus "naturelle" comme lorsque les Béné Israël seront sur leur terre. Avraham a beaucoup voyagé et Hachem s'est comporté avec lui de nombreuses fois de manière miraculeuse. Ainsi, Itshak a donné à Yaacov la berakha matérielle qui peut lui permettre de se contenter de l'action naturelle d'Hachem. Mais, sachant qu'il s'apprête maintenant à voyager et à traverser des phases plus mouvementées (Essav, Eliphaz, Lavan...) Itshak lui donne également la berakha de la galout, la fameuse Birkat Avraham. Cette promesse que quelles que soient les perturbations, Hachem interviendra même de manière miraculeuse pour le protéger.

Force est de constater que cette berakha nous accompagne encore aujourd'hui.



## Comprendre Rachi

Mordekhai Zerbib

**« Yits'hak s'effraya d'une très grande frayeur...aussi sera-t-il béni...il m'a pris ma békhora (mon aînesse) et voici maintenant il a pris ma brakha... » (27/33-37)**

**Rachi écrit :** « Pourquoi Yits'hak s'effraya-t-il ? Il dit : Peut-être ai-je commis une faute en bénissant le cadet avant l'aîné et j'ai changé l'ordre. C'est alors qu'Essav a poussé un cri : Il m'a trompé deux fois ! Son père lui a demandé : Que t'a-t-il fait ? Il lui a répondu : Il m'a pris ma békhora. Il dit : C'est cela précisément qui me préoccupait, et qui m'effrayait, le fait d'avoir peut-être transgressé la stricte justice, à présent, j'apprends que c'est bien le békhora que j'ai béni, "aussi sera-t-il béni". »

**Les commentateurs demandent :** Dans le déroulement des événements, il ressort de Rachi que cette phrase "aussi sera-t-il béni", Yits'hak l'a dite après qu'Essav lui a dit qu'il a vendu sa békhora à Yaacov. Or, "aussi sera-t-il béni" est écrit avant qu'Essav n'apprenne à Yits'hak qu'il a vendu sa békhora à Yaacov !?

Rachi explique que ce qu'il s'est passé entre la peur terrible de Yits'hak et "aussi sera-t-il béni" est qu'Yits'hak apprend qu'Essav a vendu sa békhora à Yaacov. Or, cela est écrit après qu'Yits'hak a dit "aussi sera-t-il béni" !?

Selon Rachi, l'ordre est : peur de Yits'hak ; Essav dit qu'il a vendu sa békhora à Yaacov ; Yits'hak dit "aussi sera-t-il béni". Mais cela contredit apparemment l'ordre des psoukim qui est : peur de Yits'hak ; Yits'hak dit "aussi sera-t-il béni" ; Essav dit qu'il a vendu sa békhora à Yaacov !?

**Le Divré David répond :** Le passouk écrit : « Aussi sera-t-il béni, lorsqu'Essav entendit... »

Le mot "lorsque" sous-entend : Quand est-ce qu'Yits'hak a dit "aussi sera-t-il béni" ? Lorsqu'Essav entendit...

**On pourrait proposer la réponse suivante :** Rachi a su que les psoukim ne sont pas dans l'ordre chronologique des événements et qu'il faille introduire entre "Yits'hak s'effraya" et "aussi sera-t-il béni" le passage "il dit : Est-ce parce qu'on a appelé son nom Yaacov qu'il m'a trompé deux fois ? Il m'a pris ma békhora et maintenant ma brakha" car **Rachi avait plusieurs questions :**

1. "Yits'hak s'effraya" contredit "aussi sera-t-il béni". En effet, si Yits'hak s'effraya c'est qu'il pense qu'il a commis une erreur et que ce n'est pas bien de l'avoir béni. Ainsi, comment, dans le même souffle, il peut confirmer qu'il a bien agi en le bénissant par les mots "aussi sera-t-il béni" ? C'est tout à fait paradoxal !? Que s'est-il passé entre le moment où Yits'hak s'effraya et entre le moment où il déclara "aussi sera-t-il béni" ?

2. Le discours d'Essav est très étonnant. Il demande à son père une brakha puis il dit que dans le nom de Yaacov, il était prédestiné qu'il allait le tromper deux fois pour la békhora et la brakha. Puis, il lui dit : Mais il te reste bien une brakha. Pourquoi s'est-il interrompu dans sa demande de brakha ?

3. Essav est en train d'insister pour avoir une brakha. C'est étonnant qu'il interrompe sa requête pour parler du nom de Yaacov et qu'il reprend ensuite sa requête : Il te reste bien un brakha. Cette interruption est étonnante ?

4. « Il (Essav) dit...il m'a pris ma békhora...il dit : Ne m'as-tu pas réservé une brakha » Du fait que le début du passouk commence par dire qu'Essav parle, pourquoi dire à la fin du passouk "il dit" ? Mais voilà qu'il est en train de parler !? (Maskil Lédaïd)

Tout cela montre bien que ce passage « il dit : Est-ce parce qu'on a appelé son nom Yaacov qu'il m'a trompé deux fois ? Il m'a pris ma békhora et maintenant ma brakha » n'est pas à sa place. C'est pour cela que Rachi nous éclaire et nous dit que ce passage se trouve entre "Yits'hak s'effraya" et "aussi sera-t-il béni".

**La question qui se pose à présent est :** Pourquoi la Torah a-t-elle fait cela au lieu de relater les faits tels qu'ils se sont réellement déroulés ?

**On pourrait proposer la réponse suivante :** La Torah voulait absolument faire suivre "Yits'hak s'effraya" avec "aussi sera-t-il béni". La Torah voulait que ce soit à côté, dans le même passouk, afin qu'à la lecture de "Yits'hak s'effraya", on ne pense pas une seule seconde et que l'on ne dise pas que si Yaacov n'avait pas trompé son père, il n'aurait pas reçu les brakhot. C'est pour cela que la Torah fait suivre immédiatement "aussi sera-t-il béni" où Yits'hak confirme sa brakha en toute connaissance de cause (voir Rachi sur "aussi sera-t-il béni"). Cela afin qu'il soit clair et limpide que les brakhot reviennent de droit à Yaacov et que si c'était à refaire, puisque Yaacov détient la békhora, Yits'hak bénirait Yaacov.



## La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

### Un bon voisinage

Assaf est un diamantaire reconnu dans le monde entier. Mais voilà que dans son quartier, beaucoup de cambriolages sont déclarés. Alors, quand il décide de partir en vacances, il est un peu stressé. Il se renseigne auprès du commissariat et on lui explique que les voleurs ont une technique particulière pour connaître les propriétaires absents. Ils sont de mèche avec les chauffeurs de taxi, et lorsqu'une personne commande un taxi pour l'aéroport, son nom est immédiatement envoyé aux cambrioleurs qui donnent un petit pourcentage du vol au chauffeur. Évidemment, maintenant qu'il sait cela, Assaf ne veut pas commander un taxi. Il se dit qu'il trouvera un autre moyen pour aller à l'aéroport. Mais voilà que le jour approche et il ne trouve personne qui veut bien l'emmener. La veille du départ, n'ayant rien trouvé comme autre solution, il a une idée maléfique. Il commande un taxi au numéro qui se trouve en face de sa maison, d'ailleurs celle-ci est habitée par son cher concurrent diamantaire. Juste avant l'arrivée du chauffeur, il prend ses bagages et se place en face de chez lui, devant la maison de Hillel qui est vide puisque celui-ci vient de partir en vacances et Assaf le sait très bien. Le taxi ne tarde pas à venir et l'emmène à l'aéroport comme convenu. À son retour, il découvre que la maison de son voisin a été visitée et vidée de son coffre-fort. Assaf est pris alors de remords et se dit qu'il est le responsable de ce vol. Il se pose maintenant la question s'il doit rembourser aux voisins ce dont il a été volé ou du moins une partie ? Qu'en pensez-vous ?

Il est écrit dans le Choul'han Aroukh (H" M 388,2) que celui qui transmet l'argent dans les mains d'un brigand, qu'il s'agisse d'un voleur juif ou non, il se doit de rembourser la totalité et cela même s'il lui a juste dit ou montré où se trouvait l'argent. Mais le Rav nous explique qu'il s'agit d'un cas où il était évident que le brigand allait prendre l'argent, c'est pourquoi la personne est considérée comme si elle l'avait endommagé de ses propres mains. Dans notre cas, il n'était pas évident que le cambriolage se fasse puisqu'il n'était pas sûr que le chauffeur de taxi soit de mèche avec les voleurs, d'autant plus qu'il n'était pas évident que les cambrioleurs réussissent à pénétrer la maison de son voisin qui était sécurisée. C'est pourquoi Assaf n'est pas obligé de rembourser Hillel. Mais Rav Zilberstein lui expliqua que pour être quitte, même vis-à-vis du ciel, il se doit de rembourser tout ce que son voisin a perdu. Le Rav ajoute au nom du Sefer A'hassidim que lorsqu'une personne vole un juif, elle ne devra pas seulement rembourser la somme volée, mais devra aussi lui donner les bénéfices qu'il aurait pu faire avec cet argent. Et même si la Torah ne nous oblige pas à faire cela, pour s'acquitter même vis-à-vis du ciel et faire une véritable Techouva, il se doit de le faire.

En conclusion, Assaf n'est pas obligé de rembourser son voisin puisqu'il n'était pas évident que son acte entraînerait un cambriolage. Mais il lui sera tout de même grandement conseillé de payer la totalité du vol à son voisin pour s'acquitter vis-à-vis du tribunal céleste.

(Tiré du livre *Oupiryô Matok, Béréchit*, p. 425)

Léïlouy Nichmat Roger Raphaëli ben Yossef Samama